Mode d'emploi

http://nosobase.chu-lyon.fr

Partie II – Base de données bibliographiques : comment utiliser la rubrique « Base de données » ?

1 . Introduction

La rubrique « Base de données » est accessible à partir de la page d'accueil du site NosoBase.

NosoBase® présente une base de données bibliographique, alimentée par les documentalistes des CCLIN. Elle répertorie plus de 28 000 références, comprenant principalement des textes réglementaires, des recommandations et des articles scientifiques. Les textes officiels et les recommandations sont disponibles en texte intégral.
Les articles sont extraits d'une centaine de revues suivies régulièrement.

La rubrique **Base de données** ouvre sur les pages suivantes :

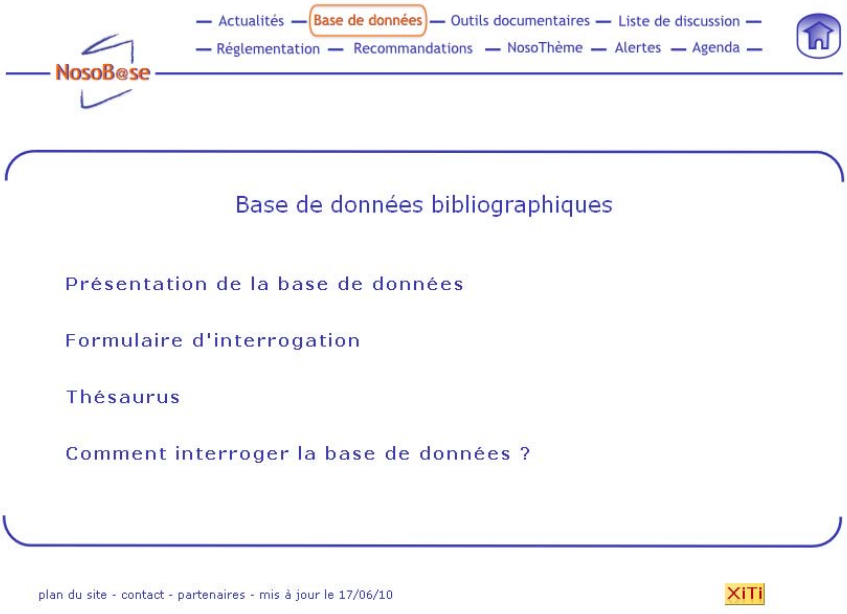

2. Qu'est-ce que le thesaurus ?

C'est un langage documentaire propre à la base de données. Le thésaurus de NosoBase® couvre uniquement le domaine de l'hygiène et des infections nosocomiales. Ce dictionnaire hiérarchisé est composé de "**Mots-clés**" ou descripteurs qui représentent des concepts (termes préférentiels) et des renvois (termes non préférentiels).
Cet outil sert à l'indexation c'est-à-dire à la description du contenu des documents par une liste de mots-clés choisis par les documentalistes.

Exemple de relation hiérarchique

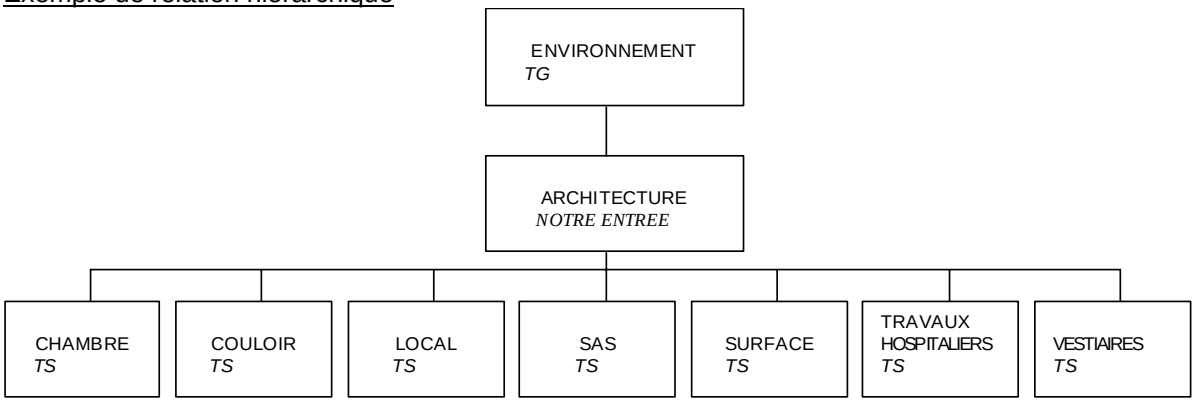

Pour obtenir un maximum de réponses pertinentes dans une recherche documentaire, il doit y avoir adéquation entre le terme utilisé par la personne qui interroge la base et le mot-clé utilisé pour l'indexation.

Par exemple, l'utilisateur devra choisir le terme "Travaux hospitaliers" reconnu par la base plutôt que des mots comme "Construction" ou "Rénovation" qui ne figurent pas dans le thésaurus.

Il existe un index en ligne pour les champs "**Auteur(s)**", "**Mots-clés**" mais aussi, "Langue", "Contexte", "Sources", "Type de document". Il suffit de cliquer sur l'icône "Termes".

3. Comment utiliser le formulaire d'interrogation ?

Pour interroger la base de données, il suffit de saisir une valeur dans le(s) champ(s) choisi(s).
L'étoile (*) joue le rôle de **troncature**. Elle permet de remplacer n'importe quel caractère ou groupe de caractères.

Exemple

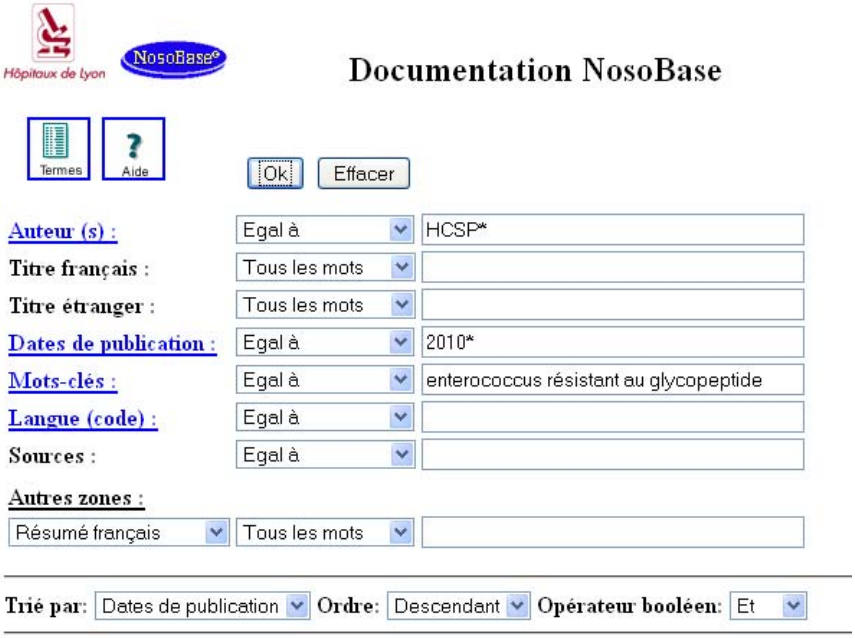

3.1 Rechercher un auteur

Les noms d'auteurs sont enregistrés sous la forme : NOM DE FAMILLE suivi de l'initiale du prénom.
Quand on indique dans le champ "**Auteur(s)**", le nom (ou partie du nom) suivi(e) de la troncature, la base propose des réponses en interrogeant sur toutes les terminaisons possibles. Les majuscules ou les minuscules n'ont pas d'importance pour ce champ.

Exemple :

▶ *Si vous ne connaissez pas l'orthographe d'un nom*	▶ *Utilisez la troncature après les premières lettres du nom ou au milieu du nom* ***Exemple** : DUPON** *La recherche se fera sur les auteurs DUPONT ou DUPOND ou toute autre orthographe* ***Exemple** : PIT*ET* *La recherche se fera bien sur l'auteur PITTET*

3.2 Recherchez une date de publication

Les **"Dates de publication"** sont sous la forme AAAA/MM/JJ. Il est astucieux d'utiliser la troncature quand on ne connaît pas précisément la date de publication des documents.

Exemple :

▶ Si vous recherchez l'ensemble des documents parus sur une année	▶ Dans le champ « Date de publication » tapez la date sous le format AAAA* **Exemple** : 2010*
▶ Si vous recherchez des documents sur un intervalle de date	▶ Dans le champ Date de publication tapez AAAA/12/31:AAAA/12/31 (Sans espace avant et après « : ») **Exemple** : 2009 à 2010 2009/01/01:2010/12/31

3.3 Recherche le titre d'une revue

▶ Si vous ne connaissez pas le titre exact d'une revue	▶ Dans le champ « Titre » utilisez l'(*) avant le premier mot du titre de revue et dans le titre **Exemple** : Inscrivez dans le champ « Source» : *Journ* hospit* infec* La recherche se fera sur tous les articles du Journal of Hospital Infection **Exemple** : Inscrivez dans le champ « Source» : *Lancet La recherche se fera sur tous les articles extraits de The Lancet

3.4 Rechercher dans le titre d'une référence

Les mots courts communs ou « mots vides » n'ont pas de signification pour le logiciel documentaire
Exemple : le, la les, un, une, de, pour, l', the.
Ne pas les saisir dans une référence de titre

▶ Si vous recherchez un titre de référence avec seulement quelques mots contenus dans le titre	▶ Utilisez l'(*) avec un espace entre les mots **Exemple** : Précaution* transmission* Le système recherchera les documents contenant ces deux mots dans le titre. Ce type de recherche permet également de ne pas tenir compte du pluriel ou du singulier des mots choisis

3.5 Recherchez par Mots-clés

Les "**Mots-clés**" sont choisis dans le thésaurus.
Exemple : ENTEROCOCCUS RESISTANT AU GLYCOPEPTIDE est le mot-clé à utiliser pour interroger la base sur les entérocoques résistants aux glycopeptides.

Pour obtenir un maximum de réponses pertinentes, il est nécessaire de préparer une **stratégie de recherche** avec le vocabulaire contrôlé et en respectant la syntaxe d'interrogation de la base.

Il est possible de formuler une équation de recherche sur plusieurs champs ou avec plusieurs valeurs dans un même champ. Ces combinaisons sont réalisables grâce à des opérateurs logiques dits "**opérateurs booléens**".

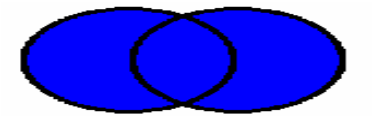

OU (union)
dans NosoBase® : **virgule**
Affiche les documents quand au moins une condition de recherche est vraie

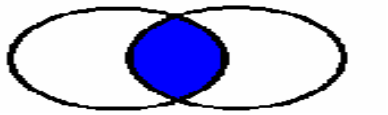

ET (intersection)
dans NosoBase® : **&**
Le lot résultat contient les documents dont toutes les conditions de recherche sont vraies

Exemple :

- Si vous recherchez avec deux mots-clés et souhaitez afficher les documents qui contiennent les deux valeurs de recherche
- Dans le champ Mots-clés utilisez le « & » qui correspond au « et commercial », sans espace entre les termes.
  Exemple : HYGIENE DES MAINS&OBSERVANCE

- Si vous recherchez avec deux mots-clés et souhaitez afficher les documents avec n'importe laquelle des valeurs de recherche
- Utilisez la « , » correspond à la locution « ou »
  Exemple : HYGIENE DES MAINS,OBSERVANCE

- Si vous souhaitez vérifier l'existence d'un mot-clé ou sélectionner les mots à employer pour votre recherche
- Cliquez sur « Termes »

, sélectionnez dans le menu déroulant « Champ », Mots-clés.
  Exemple : Inscrivez dans « critère » HYGIENE et le système se positionne dans l'ordre alphabétique des mots-clés contenant le mot sélectionné

3.6 Combiner des critères de recherche

Par défaut, le formulaire de recherche propose un opérateur ET entre les champs qui permet d'affiner les résultats à chaque fois que l'on ajoute une valeur de recherche.

L'aide en ligne apporte des compléments d'information sur l'utilisation du formulaire de recherche.

3.7 Les notices bibliographiques

La base de données donne en réponse à votre recherche, une sélection de notices bibliographiques.
Chaque notice décrit le document sur deux plans : physique (source, volume, numéro, éditeur, pagination…) et contenu (mots-clés, résumé). Ces précisions vous permettent de choisir les références des documents pertinents.

Le texte intégral des textes officiels, recommandations et rapports est accessible directement en cliquant sur « Voir document »

4. Comment se présentent les résultats de la recherche ?

Les résultats de recherche sont présentés brièvement (Numéro de référence, Titre, Source et année de publication). En cliquant sur un des liens proposés, la notice bibliographique complète s'affiche.

Exemple

1 à 2 sur 2 Documents

No.Référence	Titre français / Auteur (s) / Sources / Langue	Dates de publication
1.0000028202	Dépistage du portage digestif des bactéries commensales multirésistantes aux antibiotiques importées en France à l'occasion du rapatriement de patients en provenance de l'étranger et maîtrise de leur diffusion / HCSP / / Français	2010/05
2.0000027612	Rapport relatif à la maîtrise de l'émergence et de la diffusion des entérocoques résistants aux glycopeptides (ERG) dans les établissements de santé français / HAUT CONSEIL DE LA SANTE PUBLIQUE / Haut Conseil de la Santé Publique / Français	2010/03

Un article dans le prochain bulletin indiquera ce que contiennent les autres rubriques du site NosoBase (NosoThème, NosoVeille, liste de discussion…).